

## DOCUMENT POUR LA SÛRETÉ DE QUÉBEC ET AVIS D' ACTIONS CRIMINELLES

La présente est un avis d'action(s) criminelle(s) en date du 18 novembre 2024. Le 18 novembre monsieur Pierre Michaud a acheté de la nourriture au MAXI de St-Jérôme a proximité de la ..Monté St-Thérèse... Peu de temps après, des achats ont été fait au Dollarama et Ti-Géant de St-Jérôme près de la 117. Monsieur s'est ensuite dirigé au restaurant Mc-Donald's pour travailler. A la sortie de ce restaurant un individus bizarre avec un vélo a l'envers (?) qui semblait faire des réparations en apparence ma dit qu'il ne m'a rien volé et que mon vélo comporte beaucoup de bagages sans que je lui adresse la parole (?).

Je me suis dirigé une seconde fois vers le Dollarama pour acheter de petits gants léger et juste avant d'entrer dans ce commerce, un autre individus bizarre assis sur le sol voulais savoir comment ça va ? (QI). Après avoir installé mon équipement j'ai constaté que mes sacs de nourritures ont été manipulé.

- Chip écrasé par une pinte de jus de tomate.
- Boite de pizza aussi écrasée avec le carton détrempté (anormal pour l'emballage de ce produit).
- Prix des gants a 1,25\$ normalement a 2,50\$ au Dollarama

SVP agir en conséquence et aviser le ou les coupable(s) qu'ils sont poursuivis en justice par monsieur Pierre Michaud. Ne pas aussi oublier qu'il(s) sont accusé d'empoisonnement criminel.



PAR NUMERISATION

Pierre Michaud, PMI  
Ce 19 novembre 2024.



AACSQ01191120240849

